



ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le Vendredi 26 Juin 2026 à 18 H 30 à Priay (Salle des Fêtes – 01160 PRIAY).

Appel des clubs à partir de 17 H 30.

Présence obligatoire de tous les clubs

Cet avis tient lieu de convocation

Le pouvoir, l'inscription au repas et le cahier d'A.G. sont téléchargeables sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / ASSEMBLEES GENERALES.

Le cahier d'A.G. sera envoyé à tous les clubs et leur président le Vendredi 12 Juin 2026



ATTENTION

Suite à une erreur informatique, merci de bien utiliser les fiches disponibles sur le site internet du District (et non celles envoyées en début de saison).

RAPPEL !

Les fiches de notation sont en téléchargement sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / CHALLENGE DE LA SPORTIVITE.

Les fiches doivent être renvoyées au District pour le 10 Juin 2026.

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Réunion du 02/06/2026

Présents : Henri BENEJAN, Françoise DELOY, Yannick GAUTHIER, Jacques REYDELLET et René PRADA.

L'Assemblée Générale des Anciens a eu lieu le 30 Mai 2026 au restaurant « O' Troll » à Viriat, en présence des amicalistes et de l'ancien Président du District, Jean François JANNET.

Le Président Joël MALIN était excusé mais il a fait l'honneur de venir lors de son retour d'une réunion à la Ligue.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de nos trois amis amicalistes décédés récemment : Mme Anne Marie JOSSERAND et MM. Georges BAILLET et Régis CHATEL.

Les trois rapports (moral, d'activités et financier) ont été approuvés à l'unanimité ainsi que le montant de la cotisation qui a été reconduit à 25 €uros pour 2027 et voté à l'unanimité par les adhérents présents.

Différentes décisions ont été prises concernant les journées conviviales :

- La pétanque et le repas auront lieu à titre expérimental, le vendredi 25 Septembre 2026 à 12 H 00 au restaurant « O' Troll » à Viriat.
- Le concours de belote aura lieu début Mars 2027.
- L'Assemblée Générale aura lieu courant Avril 2027.

A l'issue de cette Assemblée Générale, un hommage particulier a été rendu à nos amis Régis CHATEL et Georges BAILLET par le bureau de l'Amicale et par les anciens Présidents du District, MM. Paul MICHALLET et Jean François JANNET.

Vous trouverez ci-après, l'intégralité de ces 4 témoignages.

Nous remercions le Président Joël MALIN et les anciens Présidents et toutes les personnes présentes à cette journée.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez envoyer votre cotisation de 25 €uros au District.

Le Président,
Yannick GAUTHIER

☺ ☺ ☺ ☺

HOMMAGE A REGIS CHATEL - TEXTE DE L'AMICALE DES ANCIENS

L'Amicale des Anciens est en deuil. Notre ami et fidèle amicaliste Régis Chatel nous a quittés le 4 avril à l'âge de 82 ans et il s'en est allé avec discrétion tel qu'il était.

La cérémonie d'adieu a eu lieu le 10 avril au Crématorium de Viriat en présence de ses proches, de ses nombreux amis et de ses copains du District et de l'Amicale. Son neveu puis le fils et les 2 petits fils de sa compagne Gaby lui ont rendu des hommages très émouvants suivi par celui de l'Amicale lu par Yannick et remis à Gaby en souvenir.

Régis était passionné par tous les sports et c'est le foot qui aura sa préférence. Il devient arbitre et membre du Groupement de Bresse puis arrive au District lors de la saison 1991/1992. Il occupera plusieurs fonctions : membre élu du Comité de Direction, Président de

la commission des calendriers, membre de la commission d'appel et de la surveillance des opérations électorales. Pour le remercier pour son investissement et son parcours exemplaire, Régis recevra plusieurs médailles l'Argent et le Vermeil du District et de la Ligue.

En 1996, Régis adhère à l'Amicale et participe au bon fonctionnement et à l'évolution de notre commission. Membre du Bureau, il intègre alors l'équipe en charge de l'organisation des manifestations très nombreuses à cette époque : voyages, sorties, concours de belote et de pétanque...notre Président André Dondé le remerciait régulièrement pour toutes les réunions de préparations avec les autres membres : Raymond Gay, Maurice Pioud, Jean-Claude Mira, Jacques Reydellet et René Prada. Régis était toujours disponible pour l'entraide avec le District selon les besoins en participant aux finales des coupes, aux AG ...en accord avec notre devise qui est de « rester en contact amical avec le District ».

En 2012, Régis devient Vice-Président de notre Amicale. Il va aider et seconder le Président André Dondé jusqu'à la fin de son mandat en 2013. – voir document

Ensuite Régis fera partie du groupe de rédaction du magnifique livre « des Hommes pour l'Histoire, le football dans le District de l'Ain ». Il a ainsi participé avec d'autres personnes à la concrétisation du souhait de Jean-François Jannet, Président du District, en participant à la réalisation de ce livre qui est un hommage aux générations passées jusqu'en 2015 et un héritage pour les générations futures. Régis sera très fier de l'offrir à tous les amicalistes lors d'une journée « convivialité ».

En 2015, notre Président Sévérino Sanna décède subitement au cours de sa mandature. Régis deviendra notre nouveau Président et le restera jusqu'en 2018 car il ne souhaitait pas poursuivre au-delà. Régis avait préparé sa succession pour ne pas pénaliser le fonctionnement de l'Amicale et pour en assurer sa pérennité. Yannick qui était son trésorier deviendra Président et Françoise Trésorière. Tous les 2 ont accepté avec plaisir et ces propositions furent votées et validées par les amicalistes lors de l'AGO du 21 avril 2018.

Accompagné de Gaby, sa compagne depuis une vingtaine d'années, Régis aimait retrouver les anciens lors de nos journées de convivialité mais malheureusement depuis quelques temps son état de santé ne lui permettait plus d'y participer ...Nous savons qu'il avait bien apprécié l'animation Cabaret (MLLE Lise) lors de l'AGO 2019 à La Jonquillère et surtout l'anniversaire des 30 ans de l'Amicale le 3 juin 2023 en écrivant sur la carte « félicitations pour l'organisation de cette journée - Régis ».

Régis représentait la force tranquille, il était discret, bienveillant, à l'écoute, respectueux des autres et avait de bonnes idées. Il n'aimait pas être mis en avant et avait refusé d'être notre Président d'Honneur, pourtant cette distinction aurait été bien méritée pour le remercier pour son investissement pendant plusieurs décennies au sein de notre Amicale.

Actuellement les membres du Bureau se sentent orphelins, Régis était le dernier ancien Président en vie. Il est parti rejoindre André, Patrick et Sévérino. Tous ont amené une pierre à notre édifice pour que notre Amicale perdure et maintenant c'est à nous de poursuivre ce devoir de mémoire et de respect envers tous ces anciens bâtisseurs du foot dans l'Ain.

Aujourd'hui Régis, Monsieur le Président Régis Chatel, les membres du Bureau et tous les amicalistes te disent MERCI, nous ne t'oublierons pas, tu resteras dans le cœur des Anciens et tu fais partie pour l'éternité des Hommes pour l'Histoire de l'Amicale des Anciens du District.

HOMMAGE A GEORGES BAILLET - TEXTE DE L'AMICALE DES ANCIENS

Notre ami Georges Baillet, Jojo pour nous est décédé le samedi 24 janvier.

Jojo n'avait que 63 ans, il nous a quittés brutalement en quelques heures nous plongeant dans une infinie tristesse et sa famille et ses proches dans l'incompréhension et le désarroi. Une foule très nombreuse lui a rendu un dernier hommage le mercredi 28 janvier à l'Eglise de Neuville les Dames dans son village natal.

Ironie du destin, Jojo souhaitait adhérer à l'Amicale cette année. Nous l'avions revu le 27 septembre lors de notre journée pétanque lorsqu'il nous avait fait la surprise de venir à l'apéro à la suite d'une réunion au District avec Jean-François qui œuvrait depuis quelques temps pour que Jojo nous rejoigne enfin....Voilà pourquoi les membres du bureau ont décidé de lui rendre cet hommage puisque nous n'aurons pas l'honneur de l'accueillir parmi nous aujourd'hui mais

aussi par respect pour son investissement pendant des décennies au District et à la Ligue, pour ce qu'il était et ce qu'il représentait pour nous tous

Jojo a pratiqué le foot dès son jeune âge au club de Neuville les Dames en poussins et pupilles. Il est très vite attiré par l'arbitrage et bénéficie des conseils précieux de son aîné René Morandas arbitre du club et Président du Groupement de Bresse. A partir de 1985, Jojo gravit rapidement les échelons de l'arbitrage, passe du groupement de Bresse au District puis à la Ligue. Malheureusement un problème de vue l'empêchera d'accéder au niveau national et il restera donc arbitre de Ligue jusqu'à sa retraite sportive en 2012.

Jojo n'est pas seulement un homme de terrain, c'est aussi un homme d'action qui se dévoue sans compter et qui va aussi s'investir au District.

Au milieu de la saison 1987/1988 la Commission des Arbitres est dans la tourmente, Jojo participe à sa relance. Il devient donc membre de la CDA où il occupera plusieurs postes à responsabilités jusqu'en 2017 dont la vice-Présidence ainsi que la Présidence. Au fil de ces 3 décennies il participera au groupe de travail suite à la baisse des effectifs des arbitres, dirigera la cellule recrutement, gèrera leur formation et sera leur représentant dans les autres commissions.

Jojo occupera aussi d'autres fonctions au District : membre de la Commission de Discipline et de la Commission d'appel. Il sera élu au Comité de Direction de 2001 jusqu'en 2008 et 2^{ème} vice-Président de 2003 jusqu'en 2008. Il fait partie des membres du Comité d'Honneur.

Cette saison, Jojo était toujours en activité car il était observateur pour la Ligue depuis 2015 et membre de la Commission des terrains et installations sportives depuis le 01/07/2022 au District.

Face à ce parcours exemplaire, Jojo a obtenu la reconnaissance de ses pairs et s'est vu attribuer plusieurs médailles, l'argent et le vermeil par le District, la Ligue et la FFF et l'or par la Ligue et l'UNAF.

Il n'a pas été facile de résumer sa carrière d'une quarantaine d'années passées au service du foot, du District, de la Ligue, des arbitres et nous comptons sur vous pour évoquer vos souvenirs et vos anecdotes à la suite de cet hommage.

Jojo était passionné par tout ce qu'il entreprenait. Il a occupé de nombreux postes à responsabilités dans le foot mais aussi dans sa vie professionnelle au syndicat des secrétaires de Mairie et dans les diverses associations de Neuville les Dames. Il a toujours été très actif et malgré sa retraite récente, il continuait d'assurer des missions auprès des mairies de son secteur.

Nous avons tous croisé et apprécié Jojo pour son sérieux, son investissement, son dévouement, sa gentillesse, sa disponibilité, ses connaissances, ses compétences sans oublier son humour et son sens de la convivialité.

Nous avons perdu un copain, un bon copain ou un ami qui a consacré une partie de son existence pour le foot avec un parcours et un engagement exemplaires qui méritent l'admiration et le respect. Pour tout cela, Monsieur Georges Baillet, nous te disons MERCI, tu nous manques déjà et nous ne t'oublierons pas.

HOMMAGE A GEORGES ET REGIS PAR JEAN-FRANCOIS JANNET

Vous m'avez demandé, en tant qu'ancien président du district, de rendre hommage à Jojo et Régis et je vais en quelques phrases retracer le parcours que j'ai eu le plaisir d'effectuer auprès de ces chers bénévoles.

Mais en préambule, je veux vous signifier, vous, membres de l'amicale et bien entendu, vous membres du bureau, toute ma gratitude et vous dire que vous honorez la grande famille du football. Je vous ai vu présents, nombreux lors des deux cérémonies de funérailles et même si l'amicale, par ses statuts, est une simple commission du district, avant tout par votre solidarité, votre engagement, votre sens du devoir lors de moments difficiles, vous démontrez que l'amicale possède de véritables valeurs qui méritent une mise à l'honneur.

Jojo et Régis sont partis en ce début d'année et même s'ils n'étaient pas de la même génération, ils avaient la même passion du football, le même sens du devoir et d'investissement comme bénévoles.

Ils avaient tous les deux la fibre de l'arbitrage mais également cette envie de faire progresser le football départemental. Ils l'ont démonté en travaillant de longues saisons au sein du comité de direction et/ou dans plusieurs commissions.

Pour rappel, lorsque je suis arrivé comme président en 2012, l'un et l'autre appartenaient à la commission d'appel, Jojo à la commission des arbitres et Régis à la commission compétitions où ils démontraient leurs grandes compétences.

Régis, s'est retiré progressivement de ses différentes fonctions mais tout en étant à l'écoute de l'évolution du football et j'avais un réel plaisir encore à converser avec lui lors de nos échanges de vœux. On avait toujours ce bonheur de partager avec lui des moments de convivialité notamment lors des journées des rencontres Ain/Jura qui ont marqué plusieurs générations grâce à l'amicale. Régis avait été également un parfait président de celle-ci avant de passer le relais à Yannick.

Quant à Jojo, lui était revenu s'investir en 2020, à l'aube de sa retraite, en entrant dans la commission des terrains où j'ai pu apprécier son sérieux et sa capacité de dialogue. Il éprouvait un grand plaisir à revenir sur des terrains où il avait effectué ses débuts en arbitrage sous la houlette de son mentor René Morandas. Jojo a démontré des qualités hors normes dans sa vocation d'arbitre et il aurait pu prétendre à une plus grande carrière dans l'arbitrage si un problème de vision ne l'avait pas pénalisé. Jojo aimait lui aussi la convivialité auprès de ses collègues arbitres mais également auprès d'Esther et Myriam sans omettre toutes celles et ceux avaient qui il s'était investi et dernièrement les membres de la commission des terrains. Régis le sage, Jojo le passionné, deux hommes qui ont marqué l'histoire du football départemental par de belles valeurs humaines font que nous les avons aimés et que notre devoir est encore de respecter leurs mémoires.

Dans le grand jardin du souvenir des défunts du district je suis sûr qu'ils occupent une belle place et qu'ils jouent les prolongations auprès de nos chers collègues disparus.

Merci pour votre écoute.

HOMMAGE A REGIS ET GEORGES PAR PAUL MICHALLET

Régis, Souvenir d'un homme simple, serviable, et rigoureux.

Règlement et arbitrage était un domaine où tu excellais.

Tes arguments étaient justes et au service du foot, sans excès.

Jojo, l'arbitrage était un vrai sacerdoce pour toi.

Je ne me souviens pas t'avoir vu la pratiquer mais "le petit canard jaune" comme tu m'avais baptisé, se souvient de tes conseils justes surtout dans le positif avec le souci de me faire progresser.

Au district tes prises de positions vis à vis des arbitres en exercice étaient sans équivoque pour ceux qui pratiquaient l'autoritarisme sans se soucier du jeu.

D'ici-bas je vous envoie haut salut respectueux pour votre dévouement au service de notre sport favori.

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Réunion du 2 Juin 2026

Présents : Grégory BESSET, Denis BLANC, Olivier GUICHERD, Hamid TOUZANI

Visio : Guillaume STRIPPOLI, Vincent BERTILLOT

Excusés : Jean Noel TARTARIN, Anthony TARTARIN, Romain COGNRAD, Abdeslam MOUSSATEN

La CDA rappelle aux arbitres qu'ils doivent indiquer sur leur feuille de frais le nombre de kilomètres exact qui est notifié sur leur désignation. Si une erreur, à la hausse ou à la baisse, est constaté il faut prévenir la CDA avant d'opérer une modification. Plusieurs clubs nous ont alerté sur des frais ne correspondant pas à ceux mentionnés sur les désignations, ce qui peut jeter une suspicion sur l'honnêteté des arbitres, même quand celui-ci est de bonne foi (ce qui est le cas la plupart du temps !).

La CDA rappelle également aux arbitres leur obligation de neutralité que ce soit dans leurs paroles, leurs comportements ou leurs tenues ! Il est par exemple totalement interdit de se présenter sur un match avec le maillot d'un club (amateur ou professionnel) ou d'une équipe nationale afin d'éviter toute remarque ou problème pouvant mettre l'arbitre en difficulté avant même le début du match ! (de même il est plus que conseillé de ne pas afficher ses préférences sportives sur les réseaux sociaux, un arbitre est aussi neutre en dehors des rencontres sur lesquelles il officie)

Courriers des arbitres :

Rémi DUQUENOY, précisions concernant une modification de fiche de frais,

Juan Paul DE SA, courrier annonçant n'avoir pas pu clôturer une FMI, la CDA rappelle une énième fois que les arbitres ne peuvent en aucun cas quitter les lieux d'une rencontre sans une feuille de match dûment signée et validée, en cas de problème de tablette une feuille de match papier doit OBLIGATOIREMENT être réalisé. En ne le faisant pas les arbitres sont passibles d'une sanction (cf RI de la CDA),

Edouard PARRENIN, annonçant une panne de voiture l'empêchant de se rendre sur son match du dimanche 31 mai CSM/US Moursoise en sénior R3 en tant qu'arbitre assistant, au vu des circonstances et du délai contraint il n'a pas été possible de remplacer l'arbitre sur cette rencontre,

Dominique LACOSSE, demande concernant la possibilité de couvrir un nouveau club pour la saison 2026-2027, réponse faite par la commission du statut de l'arbitrage,

Jonathan MAZUIR, annonçant un déplacement inutile suite à un forfait sur le match Thoissey/Sermoyer en sénior D5, le district avait pourtant demandé en amont au club de Sermoyer, comme cela est de la responsabilité des clubs, de prévenir l'arbitre, ce qui n'a pas été fait,

Yann LANDAIS, remerciements envers le club de Guéreins pour son accueil le dimanche 31 mai pour la rencontre D1 Guéreins/Dombes Bresse et remerciements à la CDA et à ses collègues arbitres pour ses années passées ensemble au service de l'arbitrage.

La CDA remercie en retour encore une fois Yann pour son dévouement dans sa mission au cours de toutes ces saisons et lui souhaite de s'épanouir dans les nouveaux projets qu'il s'est fixé. Nous aurons plaisir à le recroiser autour des terrains à l'avenir.

Mohamed NEFSI, annonçant une indisponibilité pour raison professionnelle le samedi 30 mai, justificatif reçu,

Rahou OUAMALICH, demande concernant une modification de désignation, la CDA rappelle que 1) elle peut être amené à modifier des désignations jusqu'à la dernière minute pour de multiples raisons (en particulier des indispos inattendues 2) elle ne peut, ni n'a, à se justifier auprès de chaque arbitre à chaque fois qu'elle change une désignation !

Alexia GARNIER, annonçant une disponibilité samedi 30 mai, réponse faite,

Christopher GARCIA, annonçant une indisponibilité médicale pour le dimanche 31 mai,

Christophe MARCHADIER, échange à la suite d'une modification de désignation, la CDA rappelle qu'un arbitre qui s'est annoncé comme disponible ne peut pas refuser un changement de modification, même de dernière minute, à lui de prendre ses dispositions pour anticiper une possible modification,

Youcef KRACHE, annonçant un forfait du club d'Ambérieu en sénior D3 dimanche 31 mai,
Kévin FORGERON, échange à la suite de l'arrêt du match Valserhône/Belley en sénior D1 dimanche 31 mai,
Maxence RICHIR, demande de renseignements à la suite d'une sanction,
Kays TAHRI, annonçant un problème de tablette qui se serait clôturée en pleine utilisation,
Ayoub TABOUHOUT, échange à la suite d'une tenue non conforme sur le match U17 Trois Rivières/Plaine Revermont Foot le samedi 30 mai,
Yanis ROUASSI, annonçant un déménagement,
Samba CISSOKHO, Noam BOULLIVAN, échange à la suite d'une sanction,

Remerciements de la CDA à Yohann COLLARD pour avoir accepté de remplacer un collègue blessé à la dernière minute.

Courriers des clubs :

Côtière Meximieux Villieu, courrier concernant des problèmes de fiche de frais d'arbitres ne correspondant pas au nombre de kilomètres indiqués sur la désignation et demande de remboursement,
Fareins Saône Vallée Foot, demande d'arbitre pour la rencontre U15 D4 Fareins/Trois Rivières du dimanche 31 mai,
FC Montluel, demande de remboursement des frais de déplacement d'un arbitre suite au forfait non prévenu de l'équipe adverse sur le match Montluel/Luénaz en U17 samedi 30 mai,
FC Bellignat, remerciements envers Florian RHODET pour son arbitrage sur le match Bellignat/OSR du dimanche 31 mai,
Et. Foissiat Etrez, candidature pour organiser une formation d'arbitres assistants semi officiels,

Calendrier

La CDA sera présente sur la journée du Challenge Départemental U11 le dimanche 14 juin à Marboz pour accompagner les jeunes arbitres du district présents ce jour là
6-7 juin : Examen Ligue. La CDA souhaite bonne chance à ses candidats.

La CDA annonce que la rentrée des arbitres 2026 se déroulera le samedi 5 septembre au complexe sportif de Lagnieu, nous prévenons suffisamment tôt les arbitres pour que chacun prenne ses dispositions : présence obligatoire pour tous les arbitres (planning et convocations à venir)
La CDA remercie chaleureusement le club du CS LAGNIEU pour accepter de nous recevoir pour cette journée essentielle pour notre corporation.

La CDA demande à tous les arbitres qui ont l'intention de ne pas reprendre de licence arbitre pour la saison prochaine de bien vouloir se signaler rapidement.

Une fiche de vœu sera prochainement envoyée à tous les arbitres pour la saison prochaine, merci de compléter le plus rapidement possible les desiderata (attention : pour les indisponibilités seules celles qui seront rentrées sur les PDO feront foi)

Les classements de la saison ont été publiés **jeudi 4 juin dans l'après-midi** sur le site du district.
La CDA félicite les majors de leur catégorie ainsi que ceux qui sont promus, elle apporte son soutien à tous les déçus et rappellent qu'une carrière d'arbitre est faite de hauts et de bas et que la vérité d'un jour n'est pas forcément celle du lendemain.
Elle se félicite de la concurrence qui conduit à la progression du niveau général de l'arbitrage dans notre district et invite tous les arbitres à continuer de s'investir l'an prochain pour maintenir leur classement ou l'améliorer.

Félicitations également à nos arbitres de Ligue pour leur belle saison, en particulier à Guillaume STRIPPOLI (promu en R1), Ferhat TEKELI (promu en R2), Alexandre CELLIER DEVAUX (qui valide son

examen Ligue et sera donc R3 l'an prochain) et Charlotte CELLIER DEVAUX (qui sera promotionnelle ligue l'an prochain)

Annonce : La CDA est à la recherche de candidats (arbitres ou non) pour intégrer la commission pour la saison prochaine, les personnes intéressées peuvent contacter G. BESSET (06.74.19.12.92 ou gbesset@ain.fff.fr) pour de plus amples renseignements

Prochaine réunion : mardi 16 juin à 18H

Le président de la CDA
Grégory BESSET

Le secrétaire de la CDA
Denis BLANC

RENTREE DES ARBITRES 2026-2027

Dans l'attente de convocation individuelle des arbitres (après parution des classements pour cette saison), vous trouverez l'organisation de la journée.

En cas d'absence, merci de me prévenir au plus tard le mercredi 02 Septembre 2026 (72 heures en amont de la rentrée afin d'être excusée) et que le RI précise :

Absence à la réunion de rentrée du début de saison :

Absence non excusée : - 10 pts et 2 matchs de non-désignation

Absence excusée non justifiée : - 8 pts.

Absence excusée justifiée : - 2 pts

POUR LES ARBITRES D1, D2, Arbitres Assistants, Jeunes (dont stagiaires)

le samedi 05 septembre 2026 au stade de LAGNIEU
(STADE René ROLLET, Allée Guy de la VERPILLIERE – 01150 LAGNIEU)
Accueil de 7h30 à 8h00 (dernier délai)

Déroulé de la journée :

La journée se terminera à 12h00 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (8h00-12h00 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. **(DONT 1 stylo)**

POUR LES ARBITRES D3, D4, ADULTES STAGIAIRES, FEMININES.

le samedi 05 septembre 2026 au stade de LAGNIEU
(STADE René ROLLET, Allée Guy de la VERPILLIERE – 01150 LAGNIEU)
Accueil de 14h00 à 14h30 (dernier délai)

Déroulé de la journée :

La journée se terminera à 18h00 au plus tard.

La participation à l'ensemble de la journée (14h30-18h00 est obligatoire)

Veillez venir avec des affaires de sport, et de prises de notes. **(DONT 1 stylo)**

COORDONNEES ARBITRES

L'ensemble des coordonnées des arbitres a été mis à jour sur le site du District de l'Ain de Football dans l'onglet « Documents » et « arbitrage » ou sur le lien suivant : [Coordonnées arbitres.pdf](https://www.ain.fff.fr/Coordonnees-arbitres.pdf)

INFORMATIONS RENOUVELLEMENT DOSSIER MEDICAL 2026/2027

Comme communiqué lors des formations initiales en arbitrage effectuées en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026 pour les arbitrés formés durant celles-ci, l'ensemble des arbitres qui ont bien pris leur licence d'arbitre cette saison 2025/2026 et qui renouvelleront leur licence d'arbitres et par conséquent le dossier médical, ont reçu sur le mois de Mars 2026 les différentes informations pour la saison 2026/2027 (avec le dossier)

Ils devront effectuer les démarches suivantes pour les examens complémentaires :

- **Mineur (moins de 18 ans au 01/07/2026)**
 - Dispose d'une licence joueur en cours (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 7/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 7 = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes)
 - Ne dispose pas de licence joueur (sur 2026/2027) = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 pouvant être remplacée par la page 7 si la page 4 a été remplie dans les 3 dernières saisons par le médecin)

- **Majeur (plus de 18 ans au 01/07/2026)**
 - Entre 18 ans et 34 ans = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 6/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (si une réponse « Oui » à la page 6 ou dernière visite en page 4 chez le médecin datant de 3 ans ou plus = faire remplir la page 4 par le médecin traitant en complément des précédentes) + Joindre : ECG qui sera valable 5 ans ou jusqu'à vos 34 ans inclus et Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement)
 - 35 ans et plus au 01/07/2026 = Envoyer au District les pages 2/7, 3/7 et 4/7 du dossier médical **qui doit être daté après le 01/04/2026** (la page 4 doit être remplie obligatoirement par le médecin traitant) + Joindre : Echographie cardiaque qui sera valable à vie (conseil de prendre rdv dès maintenant et possibilité de demander une ordonnance à votre médecin traitant pour un remboursement), Bilan cardiologique d'un cardiologue valable 5 ans suivant facteurs de risques (suite aux résultats du bilan biologique prise de sang, ECG, ... effectué avant la consultation chez le cardiologue) qui déterminera si besoin Test d'effort (attention au délai qui peut être légèrement long)

Nous vous rappelons que le dossier médical est a renvoyé au district de l'Ain **avec date de visite médicale après le 01/04/2026** et avant le 31/08 afin de couvrir votre club.

Pour les autres arbitres, non formés en Octobre/Novembre 2025 et Janvier/Février 2026, vous devrez suivre les procédures habituelles.

Rappel : - Echocardiographie cardiaque valable à vie pour tous

- Bilan cardiologique du cardiologue pour donner suite au bilan biologique des facteurs de risque cardiovasculaire (prise de sang, cholestérol, glycémie, ECG, ...) demandé à partir de 35 ans et valable 5 ans. Suivant avis du cardiologue, possibilité de test effort à fournir.
- ECG demandé à partir de 18 ans et valable jusqu'à 34 ans ou pour une durée de 5 ans dans le bilan biologique à partir de 35 ans (sauf si présence facteur de risque).

Vous pouvez prendre RDV dès maintenant pour ne pas être pris par les délais d'attente, mais attention le DMA (Dossier Médical d'Arbitrage) ne doit pas être rempli / daté **avant le 01/04/2026**.

COMMISSION PREVENTION

COMPTE RENDU REUNION DU 19/05/2026

Présents : J. BEMPALME – A. BERNARD – A. DEVEYLE - G. JACUZZI - M. MAITRE - J. MALIN - C. MERIAUX - P. PITARD

Excusée : C. GALLICE

Absente : A. BOZONNET

1/ Approbation du compte rendu de la réunion du 23/04/26

Approuvé

2/ Matchs sensibles

Week-end du 30 et 31 Mai : 10 matchs désignés « sensibles » :

Championnat D1 : 1 match

Championnat D2 : 2 matchs

Championnat D3 : 1 match

Championnat D4 : 1 match

Championnat D5 : 2 matchs

Championnat U20 : 1 match

Championnat U15 : 2 matchs

2/ Fiches prévention

Une synthèse de la saison sera présentée sur le prochain compte-rendu.

4/ Courriers divers

Tous les courriers adressés à la Commission Prévention ont été traités et/ou transférés aux Commissions concernées.

5/ Conciliation

Une conciliation a eu lieu le 28/04/2026 à 20h concernant les clubs de MONTREAL LA CLUSE et HAUTECOURT ROMANECHÉ. Les deux parties étaient présentes, mais malheureusement, cette rencontre n'a pas abouti au but recherché par la Commission.

6/ Violences sur et en dehors du terrain

Pour les clubs qui appliquent à l'inscription de leurs joueurs/joueuses une « charte » ou/et un « règlement intérieur » en début de saison, la Commission souhaiterait en recevoir une copie, afin de continuer la réflexion sur la violence dans les stades, et les solutions supplémentaires à envisager.

Les clubs qui le souhaitent peuvent envoyer cette ou ces copies sur l'e-mail suivant : district@ain.fff.fr à l'attention de la Commission Prévention. Merci d'avance.

7/ Rôle du délégué de terrain

Un document à ce sujet sera inséré dans l'enveloppe que chaque club reçoit en début d'Assemblée Générale du District. La Commission remercie par avance les clubs de bien vouloir faire le nécessaire pour que ce document soit affiché dans le lieu de vie du club

(buvette, club house, bureau, etc.) et bien entendu qu'il soit lu par les membres du club ainsi que par toutes les personnes concernées, quelle que soit la catégorie.

Nous rappelons qu'un module de formation à distance est disponible sur le site de la LAuRAFoot dans la rubrique Formation/Dirigeants

8/ Bénévole du mois

Suite au tirage au sort pour le mois de mai 2026, voici la personne qui sera récompensée lors de la prochaine soirée de novembre 2026 :

M. COCHET Michel (ES FOISSIAT ETREZ)

9/ Dates à retenir

Les membres de la Commission sont invités à se positionner pour leur participation éventuelle aux événements suivants :

- . 13/06/26 : Journée Départementale du Foot Féminin à ARBENT (matinée)
- . 14/06/26 : Challenge du Conseil Départemental U11 à MARBOZ (journée)
- . 26/06/26 : Assemblée Générale du District à PRIAY

Fin de la réunion : 19h45

Prochaine réunion : Mardi 02/06/2026 à 18 h au District

La Commission Prévention

CHALLENGE DE LA SPORTIVITE

SAISON 2025 / 2026

RAPPEL !

Les fiches de notation sont en téléchargement sur le site internet du District, rubrique DOCUMENTS / CHALLENGE DE LA SPORTIVITE.

Les fiches doivent être renvoyées au District pour le 10 Juin 2026.

ATTENTION

Suite à une erreur informatique, merci de bien utiliser les fiches disponibles sur le site internet du District (et non celles envoyées en début de saison).

COMMISSION FEMININE

Journée Départementale du Foot Féminin



La commission féminine en lien avec la commission technique du District de l'Ain de Football organisera sa traditionnelle Journée Départementale du Foot Féminin à destination des joueuses des catégories U7F-U9F-U11F-U13F-U15F le samedi 13 Juin prochain à Arpent – *Stade Municipal – Rue du Stade – 01100 ARBENT*.

Lors de cet évènement,

- **les joueuses licenciées de mixité** ont la possibilité de venir accompagnées d'une ou plusieurs copine(s) non licenciée(s) (le préciser lors de l'inscription sur le lien « Formulaire Joueuses de mixité » – nom, prénom, date de naissance).
- Pour les **équipes exclusivement féminines**, les éducateurs peuvent remplir le formulaire « **Equipes Féminines** » pour valider leur inscription.

Une organisation sera établie en conséquence afin d'accueillir un maximum de filles.

– Début des activités à 10h – Rdv sur place à 9h30

– Fin prévue aux alentours de 13h.

Afin d'établir une liste au plus près des joueuses présentes le jour J, nous vous invitons à nous rendre réponse via un des deux liens ci-après avant le 30 Mai prochain, date butoir des inscriptions :

[Formulaire joueuses de mixité](#)

[Formulaire équipes féminines](#)

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89.

La Commission Féminine

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe E. Faivre, R. Tremblay, R. Morandas, P. Provost : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U20 : 2 délégués

U17 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

La licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

Réunion du 2/06/2026

Présents : MM. DELIANCE, GUTIERREZ, BOURDON, GAUTHERON, VERNAY.

☪ ☪ ☪ ☪

Courrier :

- Groupement Féminin Haut Bugey : par rapport au dossier 232.
- de Fareins Saône Vallée contre Foot 3 Rivières en U15 pour le match n° 55516672.

☪ ☪ ☪ ☪

Dossier n° 237

Match n° 54762625 : Bourg Sud 4 / St Martin MCV 2 – seniors D5 poule B – du 31/05/2026

Courrier du club de Bourg Sud annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Bourg Sud 4 : 0 but / -1 point
- St Martin MCV 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 64 Euros au District.

Dossier n° 238

Match n° 55516982 : Jassans 3 / Bourg Sud 3 – U15 D4 poule L – du 31/05/2026

Courrier du club de Bourg Sud annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Bourg Sud 3 : 0 but / -1 point
- Jassans 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 35 Euros au District.

Dossier n° 239

Match n° 53917307 : Centre Dombes 2 / Béon 1 – seniors D4 poule B – du 31/05/2026

Courrier du club de Béon annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Béon 1 : 0 but / -1 point
- Centre Dombes 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Béon est redevable de la somme de 44 Euros au District.

Dossier n° 240

Match n° 54762830 : Guéreins 3 / Montluel 2 – seniors D5 poule C – du 31/05/2026

Courrier du club de Montluel annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Montluel 2 : 0 but / -1 point
- Guéreins 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Montluel est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 241

Match n° 55512003 : Montluel 1 / Côtière Luenaz 2 – U17 D3 poule G – du 30/05/2026

Courrier du club de Côtière Luenaz annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Côtière Luenaz 2 : 0 but / -1 point
- Montluel 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Côtière Luenaz est redevable de la somme de 35 €uros au District ainsi que des frais de déplacement de l'arbitre non prévenu du forfait soit la somme de 51,30 €uros.

Dossier n° 242

Match n° 55519016 : Veyle Saône 4 / Hautecourt 1 – U15 D4 poule N – du 31/05/2026

Courrier du club de Hautecourt annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Hautecourt 1 : 0 but / -1 point
- Veyle Saône 4 : 3 buts / 3 points

Le club de Hautecourt est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 243

Match n° 55517109 : Izernore Nurieux 1 / Valserhône 3 – U15 D4 poule I – du 31/05/2026

Courrier du club de Valserhône annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Valserhône 3 : 0 but / -1 point
- Izernore Nurieux 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Valserhône est redevable de la somme de 35 €uros au District.

Dossier n° 244

Match n° 54762695 : Bourg ACCFT 2 / Veyziat 2 – seniors D5 poule B – du 31/05/2026

Courrier du club de Veyziat annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait d'où forfait général.

- Veyziat 2 : 0 but / -1 point
- Bourg ACCFT 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Veyziat est redevable de la somme de 79 €uros au District.

Dossier n° 245

Match n° 53894388 : Ambérieu FC 2 / Veyziat 1 – seniors D3 poule B – du 31/05/2026

Courrier du club d'Ambérieu FC annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Ambérieu FC 2 : 0 but / -1 point
- Veyziat 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Ambérieu FC est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 246

Match n° 55511068 : Jassans Frans 1 / Ambérieu FC 1 – U17 D2 poule C – du 30/05/2026

Courrier du club d'Ambérieu FC annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Ambérieu FC 1 : 0 but / -1 point
- Jassans Frans 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Ambérieu FC est redevable de la somme de 35 €uros au District.

Dossier n° 247

Match n° 54763193 : Feillens 4 / Chevroux 2 – seniors D5 poule E – du 30/05/2026

Courrier du club de Feillens annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait d'où forfait général.

- Feillens 4 : 0 but / -1 point
- Chevroux 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Feillens est redevable de la somme de 79 €uros au District.

Dossier n° 248

Match n° 53799126 : Grièges PV 1 / Jassans Frans 2 – seniors D4 poule C – du 31/05/2026

Courrier du club de Jassans Frans annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Jassans Frans 2 : 0 but / -1 point
- Grièges PV 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Jassans Frans est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 249

Match n° 54762865 : Portes de l'Ain 2 / Bord de Veyle 2 – seniors D5 poule C – du 31/05/2026

Courrier du club de Portes de l'Ain annonçant le forfait de son équipe : 3^{ème} forfait d'où forfait général.

- Portes de l'Ain 2 : 0 but / -1 point
- Bord de Veyle 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Portes de l'Ain est redevable de la somme de 79 €uros au District.

Dossier n° 250

Match n° 55224002 : Montréal 1 / Ambérieu FC 1 – U20 D1 – du 30/05/2026

Courrier du club d'Ambérieu FC annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Ambérieu FC 1 : 0 but / -1 point
- Montréal 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Ambérieu FC est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 251

Match n° 55537844 : St Martin du Mont 1 / Plaine de l'Ain 1 – U15 D4 poule K – du 31/05/2026

Courrier du club de St Martin du Mont annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- St Martin du Mont 1 : 0 but / -1 point
- Plaine de l'Ain 1 : 3 buts / 3 points

Le club de St Martin du Mont est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 252

Match n° 55511069 : Ain Sud 2 / Valsérhône 1 – U17 D2 poule C – du 30/05/2026

Courrier du club d'Ain Sud annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Ain Sud 2 : 0 but / -1 point
- Valsérhône 1 : 3 buts / 3 points

Le club d'Ain Sud est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 253

Match n° 55508063 : Bressans FC 1 / Thoissey 1 – U17 D2 poule D – du 30/05/2026

Courrier du club de Thoissey annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Thoissey 1 : 0 but / -1 point
- Bressans FC 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Thoissey est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 254

Match n° 54762482 : Le Mas Rillier 3 / Peyrieu Brens 1 – seniors D5 poule A – du 30/05/2026

Courrier du club de Peyrieu Brens annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Peyrieu Brens 1 : 0 but / -1 point
- Le Mas Rillier 3 : 3 buts / 3 points

Le club de Peyrieu Brens est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 255

Match n° 54761619 : Plaine Tonique 4 / Cormoz St Nizier 1 – seniors D5 poule E – du 30/05/2026

Courrier du club de Cormoz St Nizier annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait.

- Cormoz St Nizier 1 : 0 but / -1 point
- Plaine Tonique 4 : 3 buts / 3 points

Le club de Cormoz St Nizier est redevable de la somme de 64 €uros au District.

Dossier n° 256

Match n° 55518253 : Montréal 3 / Veyziat 1 – U15 D4 poule J – du 31/05/2026

Courrier du club de Montréal annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Montréal 3 : 0 but / -1 point
- Veyziat 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Montréal est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 257

Match n° 55511361 : Belley CS 2 / Montréal 1 – U17 D2 poule B – du 30/05/2026

Courrier du club de Montréal annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Montréal 3 : 0 but / -1 point
- Veyziat 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Montréal est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 258

Match n° 55511366 : O. Sud Revermont 1 / Bourg Sud 2 – U17 D2 poule B – du 30/05/2026

Courrier du club de Bourg Sud annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait.

- Bourg Sud 2 : 0 but / -1 point
- O. Sud Revermont 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Bourg Sud est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 259

Match n° 55223950 : Lagnieu 1 / Attignat 1 – U20 D1 – du 30/05/2026

Courrier du club de Lagnieu annonçant le forfait de son équipe : 2^{ème} forfait

- Lagnieu 1 : 0 but / -1 point
- Attignat 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Lagnieu est redevable de la somme de 35 €uros au District.

Dossier n° 260

Match n° 55512847 : Ent. Attignat Marboz 1 / Veyle Saône 1 – U17 D3 poule H – du 30/05/2026

Après vérification de la feuille de match, il s'avère que le joueur MASSE Nathan, licence n° 9604368682 du club d'Attignat, a participé à cette rencontre alors qu'il était désigné pour assumer un match d'arbitrage ce même week-end.

Du fait que « tout joueur désigné ne peut participer à aucune rencontre durant le week-end de sa désignation », la Commission des Règlements décide de sanctionner le joueur MASSE Nathan d'un match ferme de suspension, en sus du match à arbitrer (à compter du 1/06/2026).

Le club d'Attignat est recevable de la somme de 110 €uros pour participation à un match d'un licencié suspendu.

Dossier n° 261

Match n° 54763159 : Thoissey ESVS 4 / Sermoyer 1 – seniors D5 poule E – du 30/05/2026

Courrier du club de Sermoyer annonçant le forfait de son équipe : 1er forfait

- Sermoyer 1 : 0 but / -1 point
- Thoissey ESVS 4 : 3 buts / 3 points

Le club de Sermoyer est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 262

Match n° 55218208 : Hautecourt 1 / Priay 1 – féminines à 8 D1 – du 30/05/2026

Courrier du club de Priay annonçant le forfait de son équipe : 2ème forfait

- Priay 1 : 0 but / -1 point
- Hautecourt 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Priay est redevable de la somme de 35 €uros au District.

Dossier n° 263

Match n° 55224165 : Oyonnax Att Veyziat 21 / St Denis Vaux Ent. Bugey 21 – U20 D2 poule B – du 30/05/2026

Courrier du club de St Denis Vaux Ent. Bugey annonçant le forfait de son équipe : 2ème forfait

- St Denis Vaux Ent. Bugey 21 : 0 but / -1 point

- Oyonnax ATT Veyziat 21 : 3 buts / 3 points

Le club de St Denis Vaux Ent. Bugey est redevable de la somme de 35 €uros au District.

Dossier n° 264

Match n° 53804983 : Thoissey ESVS 2 / Dombes Bresse 4 – seniors D4 poule C – du 31/05/2026

Courrier du club de Dombes Bresse annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait

- Dombes Bresse 4 : 0 but / -1 point
- Thoissey ESVS 2 : 3 buts / 3 points

Le club de Dombes Bresse est redevable de la somme de 44 €uros au District.

Dossier n° 265

Match n° 55223919 : Centre Dombes 1 / Valserhône 1 – U20 D1 – du 30/05/2026

Courrier du club de Valserhône annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait

- Valserhône 1 : 0 but / -1 point
- Centre Dombes 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Valserhône est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Dossier n° 266

Match n° 55511342 : Montréal 2 / CO Plateau 1 – U17 D3 poule E – du 30/05/2026

Courrier du club de Montréal annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait

- Montréal 2 : 0 but / -1 point
- CO Plateau 1 : 3 buts / 3 points

Le club de Montréal est redevable de la somme de 30 €uros au District.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 2 Juin 2026

Les classements seront validés par la commission des règlements, article 23, après l'expiration de tous les recours. Actuellement ils ne sont pas à jour à vérifier et appliquer l'article 64.

Jacques CONTET.

COMMISSION TECHNIQUE JEUNES

CHALLENGE du Conseil départemental U11

Le 36ème Challenge du Conseil départemental se déroulera le dimanche 14 juin 2026 au Stade Fernand PIGUET de Marboz.

	GROUPE A		GROUPE B		GROUPE C	
Terrain 1	Pont-d'Ain-équ1 31 7	Belley-équ1	Bourg-en-Bresse-2-équ2 12 8	Belley-équ2	Meximieux-équ1 23 9	Bourg-en-Bresse-1-équ1
Terrain 2	Bourg-en-Bresse-1-équ2 10 1	Ambérieu-en-Bugey-équ1	Trévoux-équ1 41 2	Ambérieu-en-Bugey-équ2	Trévoux-équ2 42 27	Nantua-équ1
Terrain 3	Nantua-équ2 28 45	Vonnas-équ1	Châtillon-sur-Chalaronne-équ1 15 46	Vonnas-équ2	Châtillon-sur-Chalaronne-équ2 16 19	Hauteville-Lompnes-équ1
Terrain 4	Hauteville-Lompnes-équ2 20 35	Saint-Étienne-du-Bois-équ1	Attignat-équ1 3 36	Saint-Étienne-du-Bois-équ2	Attignat-équ2 4 33	Replonges-équ1
Terrain 5	Replonges-équ2 34 25	Miribel-équ1	Ceyzériat-équ1 13 26	Miribel-équ2	Ceyzériat-équ2 14 5	Valsershône-équ1
Terrain 6	Valsershône-équ2 6 11	Bourg-en-Bresse-2-équ1	Oyonnax-équ1 29 21	Lagnieu-équ1	Oyonnax-équ2 30 22	Lagnieu-équ2
	Convoqués à 8h45 précises : 1er Match à 9h30		Convoqués à 9h00 précises : 1er Match à 9h45		Convoqués à 9h15 précises : 1er Match à 10h00	

La Commission technique

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Patrick Teppe – Pierre Benoit

U13

Info : la pyramide de la bascule, 2^{ème} phase 2025/2026, 1^{ère} phase 2026/2027 est dans pratique, foot réduit, U13.

Feuille de match manquante :

Journée du 30 mai 2026 :

Poule O : Bressans FC 4 >> 9 €

Forfait :

Journée du 30 mai 2026 :

Poule M : Jassans Frans 4 1 >> 9€

Poule N : St Etienne / Chalaronne 1 >> 9 €

Poule P : OL Rives de l'Ain 1 >> 9€

U11

Feuille de match manquante :

Journée du 7 mars 2026 :

Poule G : FC Ambérieu 1

Poule N : FC Ambérieu 2

Journée du 14 mars 2026 :

Poule T : FC Bord de Veyle 3

Journée du 21 mars 2026 :

Poule D : FC Plaine Tonique 1

Journée du 28 mars 2026 :

Poule R : AS St Laurentin 2

Journée du 25 avril 2026 :

Poule E : Bourg Sud 1

Poule F : Bourg Sud 2

Journée du 9 mai 2026 :

Poule A : FBBP01 2

Poule D : FBBP01 1

Poule E : FC Bord de Veyle 1

Poule Q : FC Bord de Veyle 2

Journée du 30 mai 2026 :

Poule B : Plaine de l'Ain 1

Dombes Bresse 2

Poule D : Bâgé 1

Plaine Tonique 1

Poule E : Hautecourt 1

OL Sud Revermont 1

FBBP 01 : 3

Poule F : Dortan 2
Poule G : CO Plateau 1
St Maurice de Gourdans 1
Châtillon la Palud 1
Poule I : Guéreins 2
Poule L : ATT Oyonnax 1
Poule M : FBBP 2 Fém
Poule N : CO Plateau 2
Poule O : Plaine de l'Ain 3
Poule P : Trois Rivières 1
Poule Q : Bâgé 2
Misérieux Trévoux 4
Thoissey 3
Poule R : St Laurent 2
Plaine Tonique 2
Poule T : OL Sud Revermont 3
Bord de Veyle 3

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

U9

Feuille de match manquante :

Journée du 7 mars 2026 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Journée du 21 mars 2026 :

Poule T : Foot Trois Rivières

Journée du 28 mars 2026 :

Poule C : Ambérieu FC

Journée du 25 avril 2026 :

Poule Z : FBBP 01

Journée du 9 mai 2026 :

Poule N : FC Artemare Valromey

Journée du 30 mai 2026 :

Poule E : Jassans Frans

Poule F : Thoissey

Poule G : Replonges

Poule H : Bâgé

Poule J : St Martin du Mont

Poule L : Valsérhône

Poule M : Dortan

Poule O : Vaux en Bugey

Poule R : Montluel

Poule U : Dombes Bresse

Poule Z : Centre Dombes

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

U7

Feuille de match manquante :

Journée du 28 février :

Poule J : FBBP 01

Journée du 7 mars 2026 :

Poule E : Côtière MV

Poule O : AS Izernore NV

Merci de nous les faire parvenir rapidement à district@ain.fff.fr si les plateaux n'ont pas eu lieu merci de nous le préciser.

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Prochaine réunion de la commission

- Le samedi 13 juin à 10h30 au district
- Ordre du jour :
 - ✓ Suivi de la réglementation.
 - ✓ Bilan des actions de la saison 2025/2026.
 - ✓ Actions à mener durant l'intersaison.
 - ✓ Préparation des vérifications à effectuer en septembre et octobre 2026.

Informations préliminaires pour les classements

- Considérant que l'article 5.2.1 du Règlement des Terrains et Installations Sportives énonce que « conformément au paragraphe 2 de l'article 1 du décret n°2006-2017 du 22 février 2006 relatif aux règles édictées en matière d'équipements sportifs par les fédérations sportives mentionnées à l'article L.131-16 du Code du sport, la Fédération Française de Football prononce le classement des installations sportives utilisées dans le cadre des compétitions officielles de football. Ainsi, la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives (C.F.T.I.S.) de la Fédération est seule compétente pour prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus ».
- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Actualisation des tests in-situ des terrains synthétiques

- Néant

Demande d'Avis Préalable installation

- Néant

Vérification à la suite de la fin de travaux ayant fait l'objet d'une demande de subvention FAFA

- Néant

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Terrains des Belouses 1 et 2 de Bâgé le Chatel NNI 010260101 et NNI 010260102 -
rapports à rédiger par la CDTIS.
- Terrains de la Fougère 1 et 2 de Chevroux NNI 011020101 et NNI 011020102
Rapports à rédiger par la CDTIS.
- Terrains des Brouilles 1 et 2 de Curtafond NNI 011400101 et NNI 011400102
Rapports à rédiger par la CDTIS.
- Terrain René Rollet de Lagnieu NNI 012020102 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrains de la Chassagne 2,3 et 4 de Manziat NNI 012310102, NNI 01230103 et NNI 012300104 –
rapports rédigés par la CDTIS et transmis à la ligue.
- Terrains Joseph LOPEZ 1 et 2 d'Ambronay NNI 010070101 et NNI 010070102 – rapports rédigés par
la CDTIS et transmis à la ligue.

Vérifications initiales ou bisannuelles (iodures métalliques) ou quadri annuelles (LED) des éclairages

- Néant

Programmation du mois de juin 2026.

- Néant

Pour la CDTIS : JF JANNET

LES CLUBS RECHERCHENT

LE CLUB DE FAREINS SAONE VALLEE EST À LA RECHERCHE DE BÉNEVOLES ET D'ÉDUCATEURS POUR LA SAISON 2026 - 2027 N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC NOUS.

PRÉSENT DANS TOUTES LES CATÉGORIES LE FSVF RECHERCHE TOUJOURS DE NOUVEAUX BÉNEVOLES PRÊTS À S'INVESTIR AUPRÈS DES PLUS JEUNES OU DES PLUS GRANDS .

FAREINS SAONE VALLEE

**RECRUTEMENT
-BÉNEVOLES
-EDUCATEURS
(U7 - U9 - U11 - U13
SENIORS FEMININES - SENIORS MASCULINS)**

 didier laurent :
06.99.70.41.88

 facebook - instagram


AMBITION - FOOTBALL - PASSION



LE CLUB RECHERCHE


Educateurs


pour catégories foot réduit





rejoignez notre club ambitieux et convivial


Tu es débutant ou confirmé, possibilité de formation

 Philippe SALLET au 06 77 28 24 52

 Olivier SAUDRAIS au 06 19 76 71 96

 osdofficiel

 01 000 Saint-Denis-Lès-Bourg



Saison 2026 / 2027